

Mairie : 16, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS - Tél. : 02 98 37 37 37

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h 30 à 17 h 30. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Service urbanisme : fermeture au public le mardi après-midi et le jeudi après-midi.

Horaires d'ouverture de la Guilthèque : ouverture les mardis et vendredis de 14h à 18h, les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et les samedis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermée les lundis et jeudis.

Agenda

Vendredi 15 février

20 h 30 - Maison St Albert - Vie Libre – Assemblée générale

Samedi 16 février

11 h - Guilthèque - Atelier d'écriture

Samedi 16 & dimanche 17 février

De 9h30 à 18 h - Complexe L.Ballard - ASG - Challenge Jean-Yves Blouet

Mercredi 20 février

De 11 h à 12 h et de 14 h à 15 h 30 - Epicerie sociale

Jeudi 21 février

De 9 h à 10 h 30 - Epicerie sociale

De 16 h 30 à 20 h - Place de la libération - Marché

Vendredi 22 février

20 h 30 - Agora - Le monde en Images

www.mairie-guilers.fr

Vendredi 15 février

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr
nouvelles@mairie-guilers.fr

2019

n° 2083

MONSIEUR LE MAIRE, CONSEILLER DÉPARTEMENTAL,
reçoit sur rendez-vous au 02 98 37 37 37.

PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 16 février, de 10 h à 12 h en mairie
Alain CUEFF, Adjoint au Maire

Animations de la Guilthèque



Atelier d'écriture avec Ludovic

samedi 16 février à 11 h
Gratuit

Venez travailler votre imagination, trouver et affiner votre style littéraire grâce à des exercices d'écriture ludiques. Quel que soit votre niveau, l'envie d'écrire et de s'amuser est tout ce que dont vous aurez besoin.

Goûter Philo

« L'argent fait-il vraiment le bonheur ? »

samedi 23 février à 15 h
Gratuit



Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine
et tous les jours, de 12 h à 14 h.
Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 16 février
faire le 15.

Guilthèque, donnez votre avis !



Dans le cadre de la réflexion pour
l'élaboration d'un nouveau projet pour la
médiathèque, une enquête est menée
jusqu'au 26 février.

Répondez en ligne sur bit.ly/guiltheque

Subventions 2019

Les dossiers de demande de subventions 2019 aux associations sont
disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la ville. Il
sont à retourner en Mairie de Guilers avant le 11/03/19.

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de
Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, Place Napoléon III à
Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis
de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest.
Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Épée à
Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : lundi, mardi, jeudi : de 13 h 30 à
16 h 30.

Infirmières / Sage-femme

Mme Le Roux, Mme Quiviger, Mme Le Provost, Mme Fournier :
06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Jacob (Guillou), Mme Ulliac, Mme
Paul, Mme Cabon : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58, Mme Morlier (sage-
femme) : 06 64 72 38 36 - 45, rue Charles de Gaulle.

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)

SAMU : 15 / Pompiers : 18

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78

Guilers Taxi : 02 98 07 69 48

Taxi Petton : 06 17 36 47 39



La mairie vous informe

Passation d'une concession

Passation d'une concession de délégation de service public pour la gestion du multi accueil « les petits poussins », 11 rue de Milizac.

La ville lance une procédure pour le renouvellement de la concession de service public par voie d'affermage de 30 places évolutif à 42 places. La durée du contrat de concession sera de 5 ans à partir du 1^{er} septembre 2019. Le dossier de consultation (règlement et cahier des charges) peut être téléchargé sur <https://www.megalisbretagne.org> et sur le site www.mairie-guilers.fr. La date limite de réception des offres est le **lundi 11 mars** à 12 heures.

Demande et renouvellement d'une Carte Nationale d'Identité

Les demandes et renouvellements d'une Carte Nationale d'Identité doivent être effectués dans les mairies équipées du dispositif spécifique. A savoir pour l'arrondissement de BREST : Brest (centre Hôtel de ville, quartier de Bellevue, quartier des Quatre Moulins, quartier de Saint-Pierre, quartier de Saint-Marc, quartier de Lambézellec, quartier de l'Europe), Guipavas, Landerneau, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Plougastel-Daoulas, Saint-Renan et Plouzané.

Vous pouvez effectuer une pré-demande en créant un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> Un numéro de pré-demande vous sera alors attribué. Pensez à le noter ou l'imprimer pour votre déplacement en mairie équipée de bornes biométriques.

Recensement militaire national

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie **à partir de leurs 16 ans révolus**, dans le trimestre de leur anniversaire. Sont actuellement concernés les jeunes nés en **2003**. Une attestation (à conserver précieusement) leur sera délivrée. Celle-ci permettra l'inscription à certains examens et concours. **Aucun duplicata ne sera délivré**. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Actuellement, il est encore possible de régulariser.

Conciliateur



Prochaine permanence du conciliateur de justice le **lundi 25 février** de 14 h à 17 h. M. QUINIOU reçoit **uniquement sur rendez-vous** pris à l'accueil de la mairie au 02 98 37 37 37.

Dératisation

Prochain passage du dératiser le **vendredi 22 février, le matin**. Inscriptions à l'accueil de la mairie ou au 02 98 37 37 37.



C.C.A.S.

Epicerie Sociale

L'épicerie sociale sera ouverte le **mercredi 20 février** de 11 h à 12 h et de 14 h à 15 h 30 et le **jeudi 21 février** de 9 h à 10 h 30.



C.C.A.S. (suite)

Café discut'



Animé par Défi santé nutrition
Renseignements en mairie au 02 98 37 37 00.

Le **vendredi 8 mars** à 14 h dans le hall d'exposition de la Guilthèque, Défi santé nutrition animera ce premier café sur le thème « alimentation et plaisir pour bien vieillir ». Une diététicienne sensibilisera les personnes sur l'importance d'une alimentation variée et adaptée et proposera des temps d'échanges. D'autre part, Défi santé nutrition souhaite mettre en place à l'issue de ce café, un programme « bien vieillir, bouger et cuisiner pour son bien être » de 10 séances animées par des professionnels, comprenant 6 séances d'activité physique adaptée et 4 ateliers cuisine. Lors des ateliers cuisine, les participants dégusteront ensemble le repas préparé, permettant ainsi des temps de convivialité et de partage dans le groupe. Les séances se dérouleront le jeudi matin du 28 mars au 27 juin. Une participation de 15 € sera demandée. Inscriptions possibles lors du café discut' du 8 mars ou au 02 98 37 37 05.

Petite Enfance

Relais Parents Assistantes Maternelles

Le service de relais sera fermé du **lundi 18 au vendredi 22 février**. Réouverture le **25 février** (atelier d'éveil le matin). Vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique de Guilers ou par courriel « ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr ». L'animatrice pourra en prendre connaissance à son retour.



Education / Enfance / Jeunesse

Parents séparés et ensuite ?

Venez échanger, discuter, partager vos expériences. La famille est en pleine évolution, comment votre enfant se repère-t-il dans la séparation ? Qui fait quoi ? A partir de paroles d'enfants, de vidéos, de témoignages, l'équipe du C.D.A.S. de Bellevue vous convie à participer à 1 ou plusieurs des 4 ateliers proposés les 4^{ème} jeudi du mois soit les **28 février, 28 mars, 25 avril et 23 mai** de 14 h à 16 h à l'Agora. Entrée libre et gratuite. Le groupe reste ouvert d'atelier en atelier.

Soirée des îles



Mercredi 20 février à 18 h à l'espace Marcel Pagnol, les Espaces Jeunes de Guilers, Bohars, Guisseny, Plougerneau, Plabennec, Gouesnou, Milizac, Brélès, Plouarzel, Porspoder, Lannildut, Plourin, Lampaul-Plouarzel, Plouzané et Locmaria-Plouzané organisent une boom avec des concours de danse et des défis musicaux pour les enfants de 11 à 14 ans préalablement inscrits à l'Espace Jeunes. Inscription et renseignements au 02 98 07 61 83.

Urbanisme / Voirie

Déclarations préalables de travaux :

- TUAL Eliane, 3 rue Marie Curie, isolation par l'extérieur.
- CABON Sylvain, 165 rue Per Jakez Helias, clôture.

Demandes de permis de construire :

- LE MAO Eric, 9 rue Amiral Guépratte, terrasse en bois sur pilotis.
- L'HER Bruno et Armelle, lot n° 97 Zac de Pen Ar C'Hoat, maison individuelle.



Vie associative

Vie Libre Guilers

L'assemblée générale Vie Libre Guilers aura lieu **vendredi 15 février** de 20 h 30 à 22 h à la Maison St-Albert. La permanence aura lieu **dimanche 17 février** de 10 h 30 à 12 h à la même adresse.

Officiers-Mariniers de GUILERS/BOHARS

L'assemblée générale de la Section des Officiers-Mariniers de GUILERS/BOHARS se tiendra le **dimanche 24 février** à Bohars, salle Roz Valan.

Le Président et les Membres, invitent toutes les veuves, veufs, militaires de toutes armes, actifs ou retraités, à venir partager ce moment d'échanges et de convivialité.

Centre socioculturel L'Agora

Festival Pluie d'images

L'Agora accueille, l'exposition du club photos de Locmaria-Plouzané, intitulée « Ressemblances et différences », jusqu'au **1^{er} mars**. Animation gratuite sur inscription à l'accueil du Centre Socioculturel.



Ciné rencontre

Dans le cadre du partenariat mis en place entre le Centre Socioculturel L'Agora et le Cinéma Le Bretagne, un nouveau rendez-vous Ciné rencontre est proposé le **dimanche 17 février** (rendez-vous à 17 h 30 à L'Agora pour un retour vers 22 h 30). La soirée sera rythmée par un temps d'échanges avec le réalisateur, suivi d'un en-cas, puis de la projection du film et enfin d'un débat. Le film projeté sera "Avant l'aurore" de Nathan Nicholovitch. Coût : 2,50 €, sur inscription.

Sorties familiales vacances d'hiver

Jeudi 21 février, rdv à 12 h 45 à L'Agora : Ciné Kid, film : Ralph 2.0. Déplacement en bus. Sur inscription, tarifs : 3 € par enfant, 5 € par adulte.

Le Monde en Images

L'Agora vous invite à découvrir les îles du soleil, à travers un diaporama, animé par Nicole et Alain Paugam, le **vendredi 22 février** à 20 h 30 à L'Agora. Entrée gratuite.



La Pause Parents

Elle accueille un atelier d'éveil musical parent-enfant (0-3 ans), proposé par l'École de Musique et de Danse de Guilers, le **mardi 5 mars** de 10 h à 12 h à la ludothèque Yakajouer de L'Agora. Gratuit, sans inscription.

Renseignements à L'Agora : 02 98 07 55 35

Sport (suite)

Les Flamboyants



Vacances de février !

Pendant les vacances, nous proposerons des animations autour des thèmes « Welcome to the States » et « Aloha ! Bienvenue dans les îles ». Au programme de nombreuses activités de découvertes, culturelles, culinaires, des jeux et grands jeux, des stages, du sport...

Le programme est consultable à l'Accueil de Loisirs et sur le site ! Les inscriptions sont obligatoires : merci de votre compréhension.

Sport

Amicale Laïque - Section Cyclo

Dimanche 17 février : circuit n°7: G1/G2 : départ 8 h 30, distance 78 km. G3 : départ 8 h 45, distance 51 km. Départ du complexe sportif Louis BALLARD.



Guilers VTT Nature



Samedi 16 février : sortie au local à 9 h pour les différents groupe, pas de sortie jeunes.

Dimanche 17 février : sortie au local à 8 h 30.

ASG



Vendredi 15/02 : séniors A 20 h à Guipavas contre Guipavas B, Séniors B 19 h à Guilers reçoit Le Faou, Vétérans repos.

Samedi 16/02 : débutants : U6, U7, U8 1 U9 repos. Foot animation : U11A Tournoi à 9 h 30 à Guilers, U10A tournoi à 9 h 45 à St-Renan, U11B tournoi à 9 h 30 à Guilers, U10-U11 repos, U10B repos, U11F tournoi à 10 h 36 à Guilers, U12A & U12B repos. Foot à 11 jeunes : U15A FUTSAL à 14 h à Ploumoguier, U15B, U17A & U17B repos.

Dimanche 17/02 : foot animation : U13A tournoi à 9 h 30 à Guilers, U13B tournoi à 9 h 52 à Guilers. Loisirs repos. Séniors : Séniors C et D repos.

L'Amicale Sportive de Guilers organise les 16 et 17 février son tournoi en salle « Challenge Jean-Yves Blouet » au complexe sportif Louis Ballard. Cette année le tournoi va accueillir 24 équipes U13, 24 équipes U11, 6 équipes U11 féminines et 6 équipes U13 féminines. Le tournoi se déroulera sur 2 jours, le samedi pour les U11 et le dimanche pour les U13. A l'issue, le challenge Jean-Yves BLOUET sera attribué au meilleur club sur les deux catégories.

Le planning est susceptible d'évoluer, veuillez consulter le site de l'ASG : <http://www.asguilers.fr/>, et les convocations pour confirmation des horaires définitifs.

Vie commerciale

Iroise Athlétisme

Marche nordique

Dimanche 17 février : rendez-vous à 9 h 30 sur le parking Raub à Kérébars.

Cross-Country

Dimanche 17 février : ½ finale du championnat de France à Lisieux. Le déplacement se fait en minibus. Rendez-vous **samedi 16 février** à 13 h 10 devant le complexe L.Ballard, puis à 13 h 20 sur le parking du Bd de l'Europe.

Jogging

Rendez-vous habituels des vendredi, dimanche et mercredi.

Contact : 06 82 62 05 85 - guilersathle@gmail.com

Vie commerciale

Histoire de Fleurs & Groupama



A l'occasion de la St Valentin, Histoire de Fleurs en partenariat avec la Caisse Locale de Groupama Guilers, organise un tirage au sort pour gagner deux bouquets de fleurs ! Jeu du **28 janvier au 15 février**. Tirage au sort le 13 février et le 15 février.

Pressing des Bleuets

Fermeture du magasin pour congés d'hiver jusqu'au **lundi 18 février** (inclus).



Vie politique

Continuons Guilers Autrement

L'assemblée générale de l'association des élus de la majorité municipale aura lieu le **vendredi 15 février** à l'Espace Pagnol à 18 h 30. Inscription par mail à guilers.autrement@orange.fr.

Vie paroissiale

Samedi 16 février : messe à Recouvrance à 17 h 30 et à Locmaria à 18 h.

Dimanche 17 février : messe au Landais à 10 h, à Plouzané à 10 h 30 et à Kerbonne à 11 h.

Samedi 23 février : messe à St-Pierre à 17 h 30 et à Guilers à 18 h.

Dimanche 24 février : messe au Landais à 10 h, à Plouzané à 10 h 30 et à Kerbonne à 11 h.



Divers

Perdus / trouvés

Perdus : clé avec porte-clés rose, trottinette, lunettes noires, chat gris et blanc, veste polaire enfant, clé usb rose, carte d'identité.

Trouvés : bonnet, carte d'identité, 2 clés avec badge

S'adresser à l'accueil de la mairie 02 98 37 37 37.

Vente de bois



Une vente de bois est organisée les **15, 16, 22 et 23 mars** par Brest métropole au bois de Kéroual, à Guilers. Le prix de vente est de 105 € la corde de bois (1 corde maximum par foyer). Cette vente est réservée aux particuliers et sur réservation auprès de la plateforme téléphonique (**uniquement les 26 et 27 février**) au 02 98 33 50 50. Cette réservation ne sera validée qu'après la transmission, dans un délai de 5 jours maximum après l'inscription, des justificatifs suivants :

- pour les personnes résidant sur le territoire de la métropole : facture d'eau ou d'électricité ou quittance de loyer, carte d'identité et paiement.
- pour les personnes ne vivant pas sur le territoire de la métropole mais qui y acquittent des impôts : avis de taxe foncière, carte d'identité et paiements.

Les pièces doivent être adressées à Brest métropole - Direction Espaces Verts - Mr Roland SIMON régisseur - 11, boulevard Gabriel Lippmann - CS 73826 Guipavas - 29238 Brest Cedex 2 et le chèque doit être libellé à l'ordre du Trésor Public. Un rendez-vous sera ensuite fixé pour l'enlèvement du lot. Les lots disponibles (70 environ) seront composés de façon aléatoire de chênes, hêtres, châtaigniers, érables et résineux, et seront disposés en section de un ou deux mètres. Le diamètre des troncs peut aller jusqu'à 80 cm. Les particuliers doivent impérativement être autonomes dans le chargement et le transport du bois (prévoir l'outillage nécessaire : tronçonneuse, remorque...).

Le règlement et l'arrêté métropolitain réglementant cette vente sont téléchargeables sur : www.brest.fr

Jardin sans pesticides

Loi Labbé : votre jardin obligatoirement sans pesticides

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation sur les pesticides chimiques se durcit. Depuis le 1^{er} janvier, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Cette loi Labbé est déjà en vigueur depuis 2017 dans les collectivités pour l'entretien des espaces accessibles au public. Des solutions alternatives existent pour un jardin naturellement plus résistant !

- Planter des espèces locales au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol
- Cultiver à proximité des plantes qui s'apporteront des bénéfices mutuels
- Utiliser les plantes, insectes et animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs
- Favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage...
- En cas d'attaque de bioagresseurs ou de mauvaises conditions climatiques sur vos végétaux, des alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces.

Retrouvez tous les conseils et solutions sur www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Trouvez la déchetterie le plus proche sur www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques représentent tous les herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.